

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une aide financière de 9 820 \$ offerte par la MRC de Charlevoix

Baie-Saint-Paul, le 13 mai 2020 – Le conseil des maires a accordé la somme de 9 820 \$ à un projet de développement « *Acquisition de matériel de sonorisation* » pour **Le Festif! de Baie-Saint-Paul** à l'aide de son Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS). Le montant accordé de 9 820 \$ représente 6 546.67 \$ en contribution non remboursable et 3 273.33 \$ en prêt sans intérêt sur cinq ans provenant du Fonds local d'investissement (FLI).



Photo: Jay Kearney

L'aide financière qui sera accordée au Festif! permettra de soutenir la poursuite de leur mission sur le territoire de Charlevoix mais aussi à l'extérieur de la région. L'objectif du projet est d'effectuer l'acquisition d'un système de sonorisation mobile pouvant être utilisé au festival lors de prestations surprises, mais également pour Le Festif! À l'école, le Cabaret Festif! de la relève et aussi lors de la location de la scène mobile. L'acquisition de cet équipement permettra à l'entreprise de générer davantage de revenus et de diminuer ses coûts de location de matériel tout en s'assurant de conserver une meilleure qualité sonore pour toutes ses activités. Avec l'expansion du Festif!, ce sont plus de 175 artistes par année qui seront présentés.

Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS) vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale en leur offrant un support financier pour soutenir la création et la consolidation d'emplois durables.

Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/

-30-

Sources :

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
ascallon@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
khovath@mrccharlevoix.ca
418 435-2639, poste 6002